

La politique de la Ville de Rezé en direction des associations du territoire

Observatoire Citoyen des Politiques Publiques

Synthèse du rapport d'observation
septembre 2017- avril 2019

L'Observatoire Citoyen des Politiques Publiques (OCPP) est une instance de participation créée par la Ville fin 2016. Sa mission : « observer et analyser, d'un point de vue citoyen, les politiques menées par la Ville et faire des propositions d'amélioration ».

Méthodologie de travail

Janvier-juin 2017 :

définition des missions de l'OCPP et choix du thème de travail.

Septembre-décembre 2017 :

audition des acteurs Ville (élus et services).

Janvier-avril 2018 :

analyse des chiffres fournis par la Ville concernant les subventions directes et indirectes.

Mai-septembre 2018 :

préparation, diffusion d'un questionnaire aux associations et analyse.

Octobre-novembre 2018 :

préparation, conduite et analyse d'entretiens qualitatifs réalisés auprès de 20 associations.

Décembre 2018-février 2019 :

synthèse et analyse croisée de l'ensemble des données recueillies.

Mars-avril 2019 : écriture du rapport.

Près d'une quarantaine de personnes ont été auditionnées par les membres de l'OCPP. Une centaine d'associations ont également répondu à un questionnaire en ligne. L'Observatoire a, par ailleurs, pu s'appuyer sur un questionnaire réalisé précédemment par la Ville.

Une séance publique a été organisée en février 2019 pour conforter et compléter le rapport, vérifier que « rien n'avait été oublié ».

À noter : ce sont les politiques publiques en direction des associations (sport, culture, solidarité, loisirs..) qui ont été étudiées, et non l'étude des politiques thématiques portant sur les quatre domaines cités.

Constats et propositions

L'analyse de l'ensemble de ces sources et témoignages nous a permis d'identifier 5 thèmes clés autour desquels nous avons formulé des propositions d'amélioration :

- la palette des services proposés par la Ville,
- la relation Ville-associations,
- l'avenir des associations avec un enjeu particulier autour de la gouvernance,
- les réseaux entre associations,
- la lisibilité des politiques publiques.

Voici en résumé les principaux enseignements de ce travail.

Quelques grands constats

Des associations globalement satisfaites des services de la Ville

De ces deux années de travail, il faut retenir en premier lieu que les associations rezéennes sont satisfaites de leurs rapports avec la Ville. Rezé est ressentie comme une ville accueillante et attractive grâce au dynamisme et à l'éclectisme de ses associations. Ce sentiment global est, bien sûr simplificateur et ne tient pas compte des spécificités sectorielles. Il n'en demeure pas moins que c'est ce sentiment qui émerge.

Si les associations en demandent toujours « plus », elles sont en même temps conscientes que la Ville « ne peut pas tout faire ». Les services rendus par la Ville (aides indirectes) sont bien perçus et appréciés. Dans nos nombreux échanges avec les associations, ils ont davantage été évoqués que les subventions.

Une offre arrive en tête : la mise à disposition d'équipements, considérée comme cruciale pour la réalisation des projets associatifs.

Ce constat est une invitation pour la Ville à approfondir cette notion de service, dans son contenu, mais aussi dans les procédures et l'amélioration de l'accès à cette offre. Il invite également la Ville à travailler de façon plus précise sur l'évaluation du service rendu, notamment d'un point de vue financier.

Un rôle fédérateur de la Ville

Au-delà des services, les associations attendent de la Ville qu'elle joue un rôle fédérateur, moteur, organisateur et initiateur. Les attentes d'accompagnement exprimées se répartissent autour de trois thèmes : la mutualisation, la construction de réseaux entre associations et la gouvernance. Cette relation de confiance envers la Ville est à relier avec le sentiment global de satisfaction des associations à son égard.

Des enjeux forts autour de la gouvernance

La question du difficile renouvellement des équipes dirigeantes est apparue dans presque toutes les contributions avec parfois des exemples d'organisations innovantes pour faire face à cette difficulté : coprésidences, collégialité,...

Les associations sont, dans ce cadre, en attente d'accompagnement mais aussi d'adaptation de la part de la collectivité face à ces nouvelles organisations.

La transformation de certaines associations en auto-entreprises est également évoquée. Plusieurs causes peuvent être identifiées : départ d'un intervenant, difficultés de renouvellement d'un bureau ou encore initiative personnelle, ... Une veille sur ces évolutions qui ne sont pas neutres pour le territoire nous semble pertinente.

Des axes de progrès

Des marges de progrès ont été identifiées pour remédier à plusieurs constats de dysfonctionnements ou de manque de lisibilité face à l'avenir.

Une nécessaire simplification administrative et la mise en place d'une relation « usagers »

Du côté des services, deux axes de travail identifiés :

- **la simplification administrative** : il semble nécessaire de **diversifier les outils « administratifs » en fonction de la dimension de l'association** pour que l'outil ne soit pas un obstacle à l'accès aux offres proposées.
- **les procédures** : cela commence par l'accueil dans les services et se construit autour d'un **principe directeur** : « **c'est l'association qui est au cœur de l'organisation** (procédures, interlocuteurs identifiés, circuits, suivi, communication et traçabilité) **et non l'association qui doit se conformer aux « méandres de la Ville »**. Une piste régulièrement évoquée : la mise en place d'un **interlocuteur « porte d'entrée »** chargé du suivi de la demande de A à Z.

De nombreux exemples de situations parfois « ubuesques » nous ont été rapportés au cours de notre enquête. Un sujet est régulièrement évoqué : la difficulté pour des associations en recherche de salle de trouver le bon interlocuteur.

Il apparaît donc nécessaire de travailler rapidement sur la relation Ville-associations.

Une lisibilité des politiques à travailler

Du côté des élus, un discours politique « clair » pour améliorer la lisibilité des politiques publiques en direction des associations est attendu. Cette clarification aurait pour effet de supprimer les zones floues et zones illisibles toujours sources d'interprétations et d'allégations. Cela permettrait aux associations de mieux se situer et contextualiser leurs projets.

À noter que cette attente de lisibilité des politiques concerne peu les associations sportives, domaine où les orientations sont davantage structurées (par le biais de l'Office municipal des sports notamment).

Autres attentes récurrentes

Les autres améliorations qui ressortent régulièrement, tournent autour de la **création d'un lieu multi-fonctions et modulable** qui ne serait pas sportif et qui permettrait à toutes les associations de bénéficier de salles festives ou de réunions pour leur fonctionnement.

La très faible place des associations dans la politique culturelle, dominée par les structures institutionnelles, est également régulièrement évoquée, y compris par des associations des autres domaines. Le projet d'une politique de soutien aux associations culturelles dans leur diversité (théâtre, poésie, danse, arts plastiques...) est attendu.

Un travail pour **une meilleure lisibilité du rôle des centres socioculturels** semble également nécessaire pour développer leur mission de fédérateurs de la vie associative locale. Leur rôle est apparu, au cours de l'enquête, très peu connu par les associations.

Enfin, **le besoin de rencontres de terrain** avec des représentants de la Ville a été exprimé à de nombreuses reprises.

Conclusion

Ce travail, long et exigeant, a été très bien accueilli par les dirigeants des associations rencontrés. Ils y ont vu le reflet de leurs attentes et problématiques. Cela démontre, s'il en était besoin, l'implication des responsables d'associations dans la vie rezéenne mais aussi l'intérêt qu'ils portent aux politiques de la Ville en faveur de leurs structures. Ces politiques, mal identifiées, trop abstraites, doivent être formalisées dans des textes clairs.

Cette vitalité du tissu associatif est une véritable richesse pour la Ville et le préserver est un enjeu crucial. Prendre soin du lien tissé, au fil de l'histoire, avec les associations est absolument nécessaire pour assurer leur avenir mais également celui du territoire.

Cela invite à agir.

En priorité :

La simplification des démarches : l'association doit être au cœur des principes de l'organisation et non se conformer aux « méandres de la Ville ».

L'amélioration de la lisibilité des politiques publiques à destination des associations .

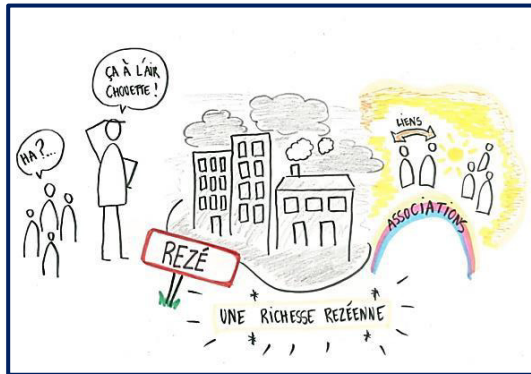
Cette synthèse est issue du rapport d'observation de l'Observatoire Citoyen des Politiques Publiques de Rezé « La politique de la Ville de Rezé en direction des associations du territoire » :



Le sujet étant complexe et la matière riche, nous avons, au cours de nos réflexions, travaillé par images.

L'objectif est également de pouvoir plus facilement partager notre travail.

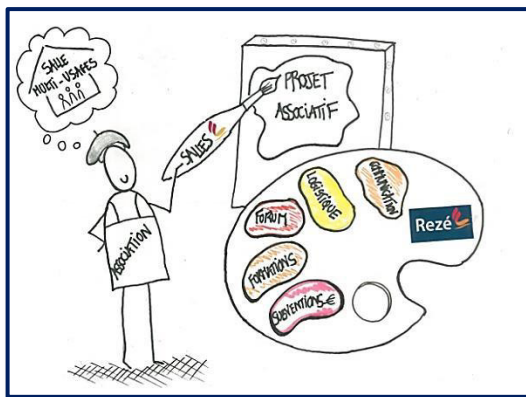
Ces visuels ont été présentés lors de la séance publique du 27 février 2019 et sont consultables en grand format dans le rapport complet.



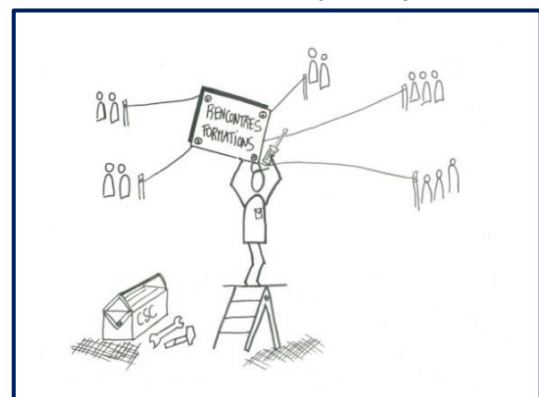
Dessin 1 - Le tissu associatif : une richesse rezéenne



Dessin 4 - La voyante - l'avenir des associations : l'enjeu de la gouvernance



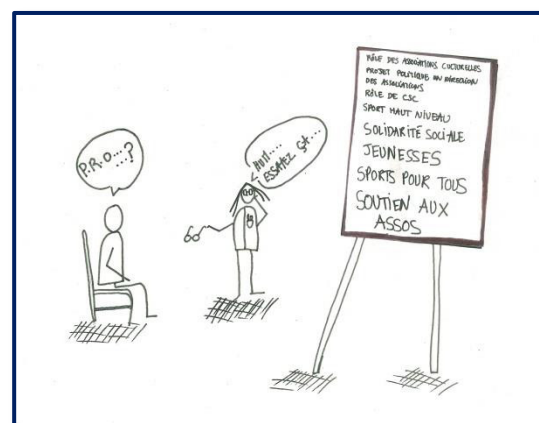
Dessin 2 - Le peintre - la palette des services proposés par la Ville



Dessin 5 - L'électricien - des réseaux entre associations à développer



Dessin 3 - Le plombier - la relation Ville/Associations : des tuyaux à relier



Dessin 6 - L'ophtalmo - la lisibilité des politiques à travailler